

**POLE PERFORMANCE DE LA GESTION PUBLIQUE
DIRECTION DU CONSEIL ET DES AFFAIRES
JURIDIQUES**

Ref : 74530

DÉCISION

Le Président du Conseil Départemental du Loiret

Organisation d'un déplacement à Strasbourg aux Assises Nationales des Départements de France, du 8 au 10 novembre 2023, dans le cadre d'un mandat spécial

Vu les articles L. 3123-19 et R. 3123-20 du Code général des collectivités territoriales relatifs aux mandats spéciaux et au régime de remboursement des frais de séjour et de transport correspondant,

Vu l'article L. 3211-2, 19° du Code général des collectivités territoriales autorisant le Conseil départemental à déléguer à M. le Président du Conseil départemental le pouvoir d'autoriser les mandats spéciaux que les membres du Conseil départemental peuvent être amenés à exercer, dans le cadre de leurs fonctions sur le territoire de la France métropolitaine, ainsi que le remboursement des frais afférents,

Vu le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006, et notamment son article 5

Vu la délibération E03 du Conseil départemental du LOIRET en date du 21 octobre 2022 conférant délégation de pouvoir à M. le Président du Conseil départemental pour autoriser les mandats spéciaux et le remboursement des frais afférents,

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2021 conférant délégations de signature au sein de la Direction Générale des Services Départementaux,

Vu le déroulé du déplacement,

Considérant l'intérêt départemental que représente la participation de M. le Président du Conseil départemental aux assises nationales des départements de France, organisées par Départements de France (DF) à Strasbourg les 8, 9 et 10 novembre 2023, dont le programme figure en pièce jointe (annexe 1).

Décide

Article 1^{er} - Il est décidé de prendre acte du programme de ce déplacement et de l'intérêt départemental qu'il représente.

Article 2 : Il est décidé :

- De donner mandat spécial à M. Marc GAUDET, Président du Conseil Départemental du LOIRET pour effectuer, sur une durée de trois jours du 8 au 10 novembre 2023, un déplacement aux Assises nationales des départements de France organisées par DF dans le Bas-Rhin, à Strasbourg.
- D'autoriser la prise en charge par le Département des frais de mission (séjour et transport) engagés, sur justificatif de la durée réelle du déplacement, conformément aux dispositions du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 et, le cas échéant, la prise en charge par le Département des autres dépenses liées à l'exercice de ce mandat spécial, sur présentation d'un état de frais, dans la limite des frais effectivement engagés, liés à l'exercice de la mission définie, et dans les conditions fixées par les articles L.3123-19 et R.3123-20 du Code général des collectivités territoriales.

Article 3 – La prise en charge des frais liés à l'exercice de ce mandat spécial sera imputée sur le budget départemental, chapitre 65, article 6532, fonction 021 pour le Président du Conseil départemental (frais de mission).

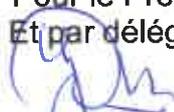
La prise en charge des autres frais des élus qui l'accompagnent sera imputée au chapitre 65, nature 6535, fonction 021, au titre des frais de formation des élus.

La prise en charge des autres frais du chauffeur de M. le Président et du Directeur de Cabinet, qui l'accompagnent, sera imputée au chapitre 011, nature 6251, fonction 0201 au titre des frais de formation des agents.

Article 4 – Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité et publiée sur le site internet du Département du LOIRET.

Fait à ORLEANS le 26 OCT. 2023

Pour le Président du Conseil Départemental
Et par délégation,



Guillaume DUMAY
Directeur Général des Services Départementaux

Voies et délais de recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé à Monsieur le Président du Conseil Départemental - Département du Loiret - 45945 ORLEANS, dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle toutes les formalités de publicité prévues au présent arrêté auront été accomplies ou d'un recours contentieux formé auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans cedex 1, ou via l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois suivant la date à laquelle toutes les formalités de publicité prévues au présent arrêté auront été accomplies



ASSISES NATIONALES DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

92^e Congrès

Du 8 au 10 novembre
2023 | Strasbourg

PROGRAMME



Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20231026-74530-AR
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023



DÉPARTEMENTS
DE FRANCE



MERCREDI
8 NOVEMBRE

HÔTEL D'ALSACE

Place du Quartier Blanc, Strasbourg



10h - 15h

Accueil à l'Hôtel d'Alsace

10h - 12h

Excursions des Présidents

14h - 18h

Excursions des congressistes

15h - 16h15

**Commission des Départements
ultra-marins (à l'Hôtel d'Alsace et
en visioconférence)**

16h - 18h

**Innovation 2023
Le Laboratoire des bonnes
pratiques départementales**
toutes les informations pratiques
en pages 09 et 10
(au Vaisseau, établissement de
la Collectivité européenne d'Alsace,
consacré à la culture scientifique
et à l'innovation)



**MERCREDI
8 NOVEMBRE**

HÔTEL D'ALSACE

Place du Quartier Blanc, Strasbourg



16h20 - 17h25

Réunions des groupes politiques Groupe
Droite, Centre et des Indépendants (DCI) /
Groupe de Gauche (Présidents)

17h30 - 18h30

Réunion du bureau de Départements
de France (Présidents)

19h - 19h40

Concert à la Cathédrale de Strasbourg
pour tous les congressistes

20h

Dîner des Présidents (à l'Hôtel d'Alsace)

20h

Rencontres entre partenaires / Directeurs de
cabinets / Directeurs généraux des services
(au Musée d'Art Moderne de Strasbourg,
en face de l'Hôtel d'Alsace)

**JEUDI
9 NOVEMBRE**

**PALAIS DE LA MUSIQUE
ET DES CONGRÈS**

Place de Bordeaux, Strasbourg



8h15

Ouverture des portes

8h15 - 9h

Accueil café et découverte des espaces

- Village gourmand
- Espace des partenaires de l'innovation départementale (Village des partenaires)
- Exposition « 40 ans de décentralisation »

8h30

**Inauguration officielle de l'exposition
« 40 ans de décentralisation »**

9h - 9h30

**Ouverture du Congrès
en salle Schweitzer
par Thierry Guerrier, journaliste**

- Allocution de **Frédéric Bierry**,
Président de la Collectivité européenne
d'Alsace
- Allocution de **Jeanne Barseghian**,
Maire de Strasbourg
- Allocution de **François Sauvadet**,
ancien Ministre, Président de
Départements de France

JEUDI
9 NOVEMBRE

PALAIS DE LA MUSIQUE
ET DES CONGRÈS

Place de Bordeaux, Strasbourg



Thématique de la matinée :
**Les départements, premiers
aménageurs du territoire**

9h30 - 11h Table ronde 1

**La décentralisation, moteur du renouveau
démocratique et d'une action publique
efficace au plus près des Français**

Plateau 1 | Rapprocher la décision du citoyen

Plateau 2 | L'action publique de proximité,
les exemples suisses et allemands

11h - 12h30

Grand Prix de l'innovation

Une année d'innovations départementales

- > Rétrospective en vidéo d'une année
d'innovation dans les départements
- > Le mot du jury
- > Les 3 remises des Prix :
 - « Une chance pour les territoires »
 - « Une chance pour la solidarité »
 - « Une chance pour la société
(services à la population) »
- > « Le Grand Prix des Assises des
Départements » (vote du public en live)
par **Gérard Larcher**, Président du Sénat
- > Clôture de la matinée par **Gérard Larcher**
- > Photo des Présidents sur scène avec
les lauréats

13h - 13h30

**Inauguration du Village de l'innovation
et des partenaires dans le Hall Rhin**

12h50 - 15h

Déjeuner (Hall 2 du Parc des Expositions)

Pause / networking

JEUDI
9 NOVEMBRE

PALAIS DE LA MUSIQUE
ET DES CONGRÈS

Place de Bordeaux, Strasbourg



Thématique de l'après-midi :
**Des départements en mouvement
face aux défis de l'avenir**

15h - 17h Table ronde 2

**Environnement : comment accompagner
nos territoires et nos populations dans les
nécessaires transitions ?**

Plateau 1 | Eau : Le défi de la sécheresse et
du changement climatique

Plateau 2 | Énergie : Le défi de la transition

Plateau 3 | Ruralité : Le défi de la durabilité
du modèle agricole

17h - 19h Table ronde 3

**Des départements au service des
solidarités du quotidien : pour les soins,
l'autonomie et l'emploi**

Plateau 1 | Santé : Le défi des déserts
médicaux

Plateau 2 | Société inclusive : Les défis de
l'autonomie et du vieillissement

Plateau 3 | Société du plein emploi :
L'expérimentation France-Travail

19h - 19h20

Séquence territoires unis

19h20 - 19h45

Séquence Relais de la flamme (dans la
salle Schweitzer puis dans le Village de
l'innovation et des partenaires)

19h45 - 20h40

**Apéritif au Village de l'innovation
et des partenaires**

20h45 - 23h

Dîner
(Hall 2 du Parc des Expositions)

1h Fin de la soirée

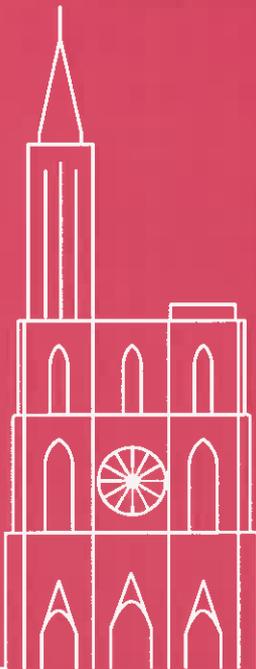


DÉPARTEMENTS
DE FRANCE



VENDREDI 10 NOVEMBRE PARLEMENT EUROPÉEN

Allée du Printemps, Strasbourg



À partir de 7h

Ouverture de la bagagerie

Dépose obligatoire de tous vos bagages
(Hall Rhénus 17 Bd de Dresde, Strasbourg
face au Parlement européen)

8h - 10h

Passage des contrôles de sécurité
à l'entrée du Parlement européen
Contôle strict du même niveau que
dans un aéroport

10h - 10h15

Retour sur les temps forts de la veille

10h15 - 10h30

Mot d'accueil de Roberta Metsola,
Présidente du Parlement européen

10h30 - 10h40

Allocution de Frédéric Bierry, Président de
la Collectivité européenne d'Alsace

10h40 - 11h10

Expressions politiques

Jean-Luc Gleyze, Secrétaire général de
Départements de France, Président du
Groupe de Gauche, Président du
Département de la Gironde

Nicolas Lacroix, Président du Groupe de la
Droite, du Centre et des Indépendants (DCI),
Président du Département de la Haute-
Marne



VENDREDI 10 NOVEMBRE PARLEMENT EUROPÉEN

Allée du Printemps, Strasbourg



11h10 - 11h20

Diffusion du film « Fêtons l'Europe ! »

11h20 - 11h30

Vote solennel de la résolution des Assises
d'Alsace

11h30 - 11h50

Clôture par **François Sauvadet**, ancien
Ministre, Président de Départements de
France

11h50 - 12h45

Intervention d'**Elisabeth Borne**
Première ministre

12h45

Clôture des Assises

12h45 - 14h30

Déjeuner

MERCREDI
8 NOVEMBRE

LE VAISSEAU

1bis rue Philippe Dollinger, Strasbourg



Le Laboratoire des bonnes pratiques départementales de 16h à 18h au Vaisseau

Les objectifs

- > **Générer des idées et des solutions concrètes**, à partir de problématiques / d'enjeux partagés par l'ensemble des départements.
- > **Encourager l'innovation**, par des formats d'ateliers originaux, tournés sur des **résultats immédiats et communicables**.
- > **Favoriser la collaboration et le partage de bonnes pratiques**, donner envie aux élus de continuer leurs travaux et de **s'impliquer dans les commissions de Départements de France**.

Les ateliers

- > Sont à destination des vice-présidents et des conseillers départementaux, membres des délégations.
- > Les 30 premières minutes seront consacrées à la découverte du lieu, puis 1h30 aux ateliers.

MERCREDI
8 NOVEMBRE

LE VAISSEAU

1bis rue Philippe Dollinger, Strasbourg



Le Laboratoire des bonnes pratiques départementales

Les 7 sujets proposés ont été élaborés avec des élus référents de la Collectivité européenne d'Alsace, qui seront les animateurs des ateliers :

1 | Finances

Sujet : Gagner des marges de manœuvre financières

Élue référente : **Lara Million**

2 | Culture

Sujet : Construire une politique culturelle qui valorise l'identité de son territoire.

Élu référent : **Raphaël Schellenberger**

3 | Routes et mobilités

Sujet : Réaffirmer la place des départements dans l'organisation des mobilités : intermodalité, mobilité douce, ZFE et modèle économique de la route pour le futur.

Élu référent : **Jean-Philippe Maurer**

4 | Ingénierie et service au public

Sujet : Construire un service public plus proche, plus efficace et plus simple.

Élue référente : **Isabelle Dollinger**

5 | Santé

Sujet : Lutter contre les déserts médicaux.

Élue référente : **Karine Pagliarulo**

6 | Attractivité des métiers du social

Sujet : Rendre attractif les métiers du lien.

Élu référent : **Pierre Bihl**

7 | Éducation

Sujet : Lutte contre le harcèlement, activité sportive : renforcer la place des départements en matière de politique éducative.

Élu référent : **Philippe Meyer**



Bienvenue à Strasbourg



92^e Congrès

ASSISES NATIONALES DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE

Collectivité européenne d'Alsace

Du 8 au 10 novembre 2023



Plan de la ville

Principaux itinéraires

- ➔ Depuis l'aéroport Strasbourg / Entzheim
Prendre le TER direction Strasbourg, rendez-vous quai A. L'Hôtel d'Alsace se trouve à environ 10 minutes à pied de la gare.
- ➔ Pour rejoindre l'Hôtel d'Alsace depuis la Gare de Strasbourg
Environ 12 minutes à pied, trajet en vert sur la carte. En sortant de la gare, prendre sur la droite petite rue de la Course, continuer tout droit rue Saint-Michel. À son débouché sur la place Hans-Jean Arp, au fond à gauche, prendre les ponts couverts.
- ➔ Pour rejoindre en tram le Palais de la Musique et des Congrès depuis la Gare de Strasbourg :
 - Ligne A direction « Graffenstaden » ou D direction « Kehl Rathaus »
 - Descendre à l'arrêt « Homme de Fer » pour prendre la ligne B direction « Hoenheim Gare » et descendre à l'arrêt « Wacken ».
- ➔ Pour rejoindre le Parlement européen de Strasbourg :
 - Depuis la gare, prendre la ligne de bus H et descendre à l'arrêt « Parlement européen ».
 - Depuis le centre ville, à l'arrêt « Homme de Fer » prendre le tram B direction « Hoenheim Gare », puis changez à l'arrêt « Wacken » pour le tram E « Robertsau ». Descendre à « Parlement européen ».

Adresses

- ➔ Mercredi 8 novembre
Hôtel d'Alsace
Place du quartier blanc
67964 Strasbourg
- ➔ Jeudi 9 novembre
Palais de la Musique et des Congrès
Place de Bordeaux
67000 Strasbourg
- ➔ Vendredi 10 novembre
Parlement européen
Allée du printemps
67070 Strasbourg

Se déplacer

- ➔ Tous moyens de transport :



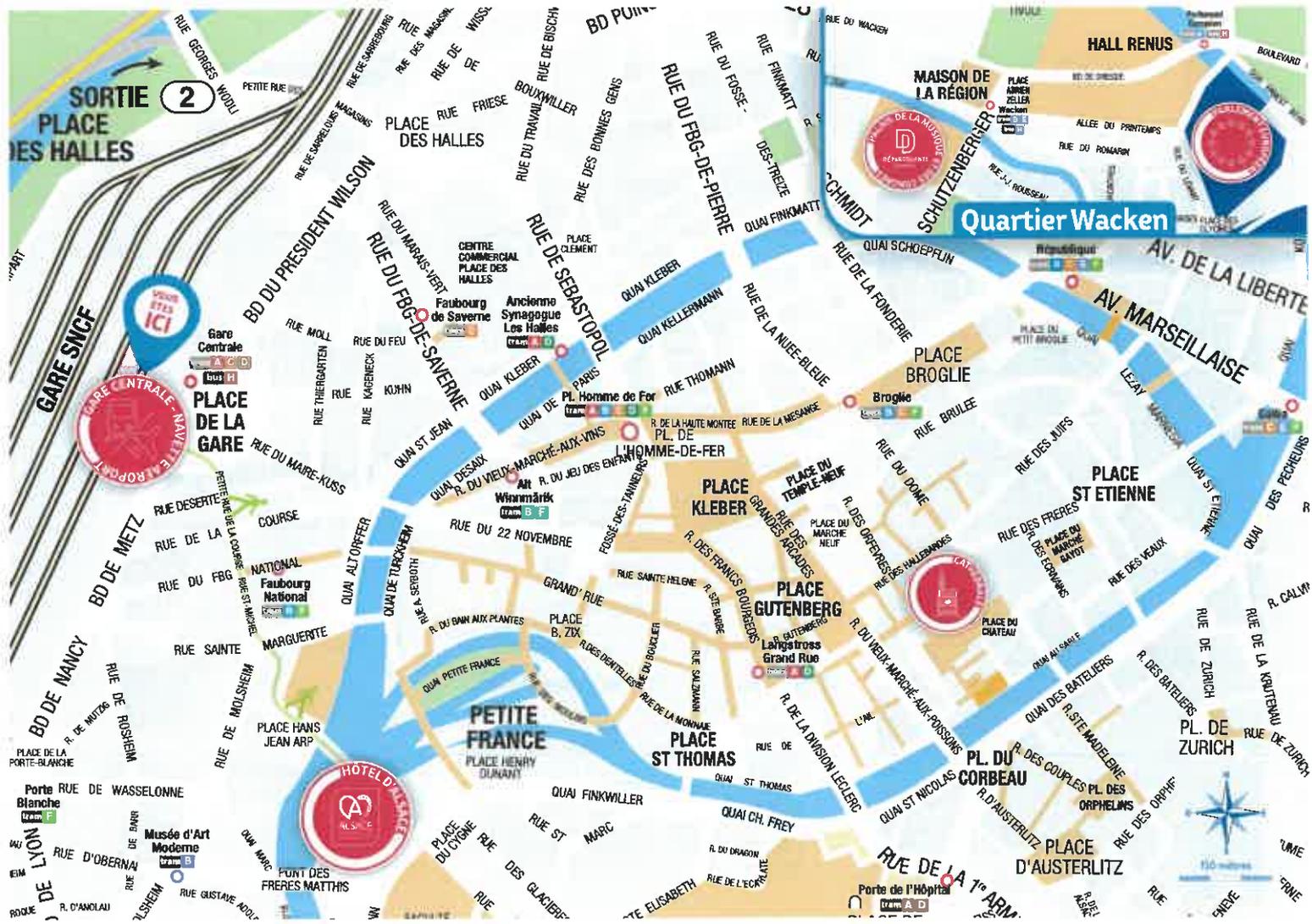
- ➔ Réseau tram / bus :



- ➔ Navette aéroport / Gare centrale :
61 allers/retours quotidiens en TER



Accusé de réception en préfecture
045-224500017-20231026-74530-AR
Date de télétransmission : 26/10/2023
Date de réception préfecture : 26/10/2023



Accusé de réception en préfecture
 045-224500017-20231026-74530-AR
 Date de télétransmission : 26/10/2023
 Date de réception préfecture : 26/10/2023